

His Eminence Metropolitan HILARION of Eastern America and New York  
First Hierarch of the Russian Orthodox Church Outside of Russia (Moscow  
Patriarchate)  
75 E. 93rd Str., New York, NY 10128

Paris, le 5 novembre 2018

Votre Eminence, Cher Monseigneur Hilarion,

J'ai appris qu'un clerc de mon diocèse, l'archiprêtre Georges Blatinsky, recteur de la paroisse de la Nativité du Christ et de Saint Nicolas à Florence (Italie), s'était, de sa propre autorité et avec votre accord explicite, placé dans votre juridiction, sans que je lui ai accordé ma bénédiction pour cela ni donné de lettre de congé canonique. Le dimanche 28 octobre dernier, il a cessé de commémorer dans les célébrations liturgiques son évêque canonique ainsi que Sa Sainteté le Patriarche œcuménique. Qui plus est, le père Georges Blatinsky a entraîné dans son égarement le second prêtre de la paroisse, le père Oleg Turcan, ainsi que la communauté de Florence. Fait aggravant, le père Blatinsky s'est permis des propos indignes, mensongers et calomnieux, en déclarant publiquement, à l'issue de la liturgie, qu'il ne pouvait rester plus longtemps « dans une juridiction schismatique », car Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique serait, soi disant, « tombé dans le schisme et n'a plus la grâce ».

Je tiens à attirer l'attention de Votre Eminence sur cette situation irrégulière qui porte atteinte au bon ordre ecclésial et aux bonnes relations instaurées entre nos deux entités ecclésiales au cours de ces dix dernières années. La décision unilatérale du père Georges Blatinsky va à l'encontre des règles canoniques concernant le passage d'un clerc d'une juridiction à l'autre, de même que le passage de l'église de Florence sous votre juridiction s'est fait dans des conditions qui sont en opposition à tous les saints canons de l'Église orthodoxe et également contraires aux statuts de la paroisses de Florence, déposés auprès des autorités civiles italiennes.

Je tiens aussi à vous informer officiellement que, par décision du 1<sup>er</sup> novembre, l'archiprêtre Georges Blatinsky et le prêtre Oleg Turcan ont été mis en interdit *a divinis* en raison de leurs actes. Ils seront également convoqués devant le Tribunal ecclésiastique et, en cas de refus ou d'entêtement dans leur égarement, ils seraient passibles de radiation des listes du clergé et réduits à l'état laïc.

Je ne doute pas que Votre Eminence comprend tout comme moi que les déclarations et les actes du père Blatinsky constituent de la part de ce dernier une réaction inappropriée aux tensions qui sont apparues entre le Trône Œcuménique et l'Église de Russie autour de la situation ecclésiale en Ukraine. Mais vous conviendrez également qu'un jour où l'autre, selon les voix impénétrables du Seigneur, et je prie pour que ce jour arrive au plus vite, un règlement de la question interviendra entre les responsables des deux Églises. D'ici là, il paraît inopportun d'attiser ici parmi nous, dans nos contrées où le témoignage orthodoxe est minoritaire, un conflit déjà fort douloureux, en apportant un soutien à des actes insensés comme ceux du père Blatinsky, au risque de ruiner les chances de parvenir à une guérison prochaine de blessures dont souffre actuellement toute l'Église du Christ. Aussi, je vous invite à entrer en contact avec moi dans les meilleurs délais pour que soit mis fin à la situation anormale, anti canonique et illégale, qui est apparue au sein de la paroisse de Florence du fait des agissements du père Blatinsky.

Veuillez croire, Cher Monseigneur, en mes sentiments fraternels dans le Seigneur.

+ Jean, Archevêque de Charioupolis  
Exarque du Patriarche Œcuménique